

Subventions d'accompagnement Déclic

Lignes directrices

Grâce à la générosité des donateurs, la Fiducie nationale est heureuse d'offrir aux communautés la chance de recevoir une subvention d'accompagnement Déclic.

Les subventions d'accompagnement du programme Déclic rapprochant des groupes et les spécialistes dont ils ont besoin pour recevoir des conseils à point sur des nouveaux modèles de production de revenus, des stratégies d'engagement communautaire, la planification des affaires, le développement de partenariats, le financement, le marketing et le plaidoyer.

Déclic et la pandémie

Si votre organisation a été affectée par la pandémie COVID-19, Déclic peut aider. Lorsque vous postulez, laissez-nous savoir comment votre organisation et votre lieu historique ont été affectés par la crise. Par moyen de formation à distance, nos conseillers aiderons les bénéficiaires de subventions à planifier un avenir durable.

Voici ce que vous devez savoir :

1. Les demandes sont acceptées sur une base continue et passées en revue chaque mois.
2. Le formulaire de demande est [disponible ici](#).
3. Selon la nature des besoins de coaching, la Fiducie nationale peut offrir une subvention d'accompagnement à plusieurs groupes pour permettre à un plus grand nombre d'organisations de bénéficier et/ou une subvention Déclic prolongée.
4. Nous sommes heureux de réserver une subvention d'accompagnement Déclic chaque année à un Lieu Passeport de la Fiducie nationale dans le cadre de notre engagement continu à entretenir ce réseau de destinations historiques spéciales. Pour en savoir plus à propos des Lieux Passeport, rendez-vous à : <http://fiducienationalecanada.ca/lieuxpasseport>.
5. Le coaching constituera une combinaison de l'un des éléments suivants: téléformation, conseils individuels, activités / exercices de groupe et examen et rétroaction des matériaux et des canaux de communication.
6. Les sessions de coaching seront offertes à distance. Les sessions en personne seront offertes quand possible.
7. Le coaching prendra place généralement durant les quatre mois qui suivent la réception d'une subvention, et se compose de 8 à 14 heures de coaching, impliquant généralement au moins deux entraîneurs de Déclic. Les heures de coaching sont typiquement dans la forme de coaching direct (réunions et discussions). Cependant, parfois, les heures de coaching peuvent être utilisées pour la révision et vérification de matériaux.

Les demandes sont acceptées sur une base continue. [Postulez ici.](#)

Les subventions relèvent des catégories suivantes :

- (A) **Financement** (par exemple, un organisme voué au patrimoine a besoin d'aide pour réviser un plan d'activités de financement, une stratégie de sensibilisation des donateurs ou un projet de campagne de financement)
- (B) **Production de revenus** (par exemple, un groupe communautaire cherche des conseils sur le démarrage d'une nouvelle activité qui apportera des revenus pour un site historique)
- (C) **Commandites** (par exemple, un organisme local voué au patrimoine voudrait savoir comment identifier et assurer des partenariats d'entreprises pour la commandite d'un événement ou d'un projet)

- (D) Planification d'affaires** (par exemple, un groupe de bénévoles a besoin d'aide pour rédiger un plan d'entreprise en vue d'acheter un site historique)
- (E) Marketing et communications** (par exemple, un organisme voué au patrimoine voudrait des recommandations pour développer des messages clés, raconter une histoire fascinante à propos de leur lieu, ou développer de nouvelles stratégies de marketing)
- (F) Plaidoyer** (par exemple, un organisme voué au patrimoine voudrait des conseils afin d'attirer le profil et le soutien au niveau local pour sauver un lieu historique)

Admissibilité – Les organisations qui présentent une demande doivent :

- Être un organisme de bienfaisance enregistré, un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif ou d'une législation provinciale ou territoriale équivalente, ou un gouvernement de Premières nations, métis ou inuit au Canada. La Fiducie nationale accordera la priorité aux petites organisations dirigées par des bénévoles et/ou les organisations avec moins de trois employés à temps plein. Cependant, les organisations avec un personnel plus nombreux sont parfois approuvées. La Fiducie nationale peut également envisager des projets menés par des administrations municipales dans de petites communautés rurales ou isolées.
- Être propriétaire ou locataire d'un lieu historique ou cherchant activement à le devenir, ou être activement engagé dans la direction de la programmation, des opérations ou de la collecte de fonds pour un lieu patrimonial appartenant à d'autres. Dans les deux cas, la demande doit clairement indiquer l'impact de la subvention d'accompagnement sur un lieu historique spécifique.
- Être en mesure de mettre à profit une subvention d'accompagnement (c'est-à-dire, a déjà commencé à travailler à un projet; a déjà affecté des ressources au projet; et / ou ses dirigeants ont souscrit au projet).

Veillez noter : *les anciens bénéficiaires d'une subvention d'accompagnement du programme Déclit peuvent reposer leur candidature un an après l'achèvement de leur subvention.*

**Si votre organisation et votre projet répondent à ces critères,
veuillez remplir [le formulaire](#).**

Veillez noter que ces subventions (d'une valeur estimée de 3 000 \$ à 5 000 \$ chaque) seront accordées sous la forme de temps seulement. Aucun fonds actuel ne sera fourni.

Les subventions d'accompagnement du programme **Déclit** rapprochent des groupes communautaires et des spécialistes de la régénération. Ensemble, ils trouvent des solutions qui sauveront et renouvelleront leurs lieux historiques. Le programme **Déclit** fait partie du programme **Régénération** de la Fiducie nationale.

Régénération aide les personnes passionnées et dévouées qui s'efforcent de sauver et de rénover de magnifiques lieux patrimoniaux partout au pays. Rendez-vous à www.regeneration.ca pour des outils, des conseils ainsi que des possibilités de formation et d'encadrement pour aider les organisations à accroître la vitalité de leur lieu patrimonial.

